

L'enfant :

Nom :

Prénom :

Enseignant : Classe :

Le responsable légal 1 :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Le responsable légal 2 :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Je, soussigné(e),
responsable légal de l'enfant
déclare avoir pris connaissance, accepte et m'engage à respecter le
règlement intérieur de l'accueil périscolaire.

Date et Signature :

Informations complémentaires sur l'inscription ou le
mode de sortie de mon enfant :

.....
.....
.....
.....

LES NAP, MODE D'EMPLOI

Les NAP, comment ça s'organise ?

Les NAP élémentaires sont organisées, sur toute l'année scolaire,
les **mardis et vendredis de 15h30 à 17h00**. Les enfants sont
accueillis par les animateurs à la sortie des classes.

Quel type d'activité pour mon enfant ?

Deux types d'activités s'offre à votre enfant :

o **Activité au trimestre :**

L'inscription à cette activité est pour toute la durée du trimestre. Sauf
cas exceptionnel, la présence de l'enfant est obligatoire.
Si l'activité choisie ne correspond pas à l'enfant, la famille dispose d'une
possibilité de désinscription à l'activité jusqu'à la 3^e séance. Au delà,
l'enfant restera inscrit à cette activité jusqu'à son terme.

o **Activité libre :**

Votre enfant n'est pas tenu de participer tous les jours de NAP sur
l'ensemble du trimestre.

Informations complémentaires concernant les APC :

Dans le cas d'une séance d'APC exceptionnelle, l'enfant pourra
réintégrer l'activité au trimestre. Deux séances d'APC exceptionnelles
maximum par trimestre sont acceptées si elles sont séparées par au
moins une séance de NAP.

Si l'enfant a plusieurs séances d'APC consécutives, il sera intégrer
automatiquement dans l'activité libre.

Que se passe-t-il après les NAP ?

A la fin des NAP, votre enfant pourra :

- o **Quitter l'école** : l'enfant sera confié aux parents ou aux
personnes désignées lors de l'inscription.
- o **Rentrer seul** (si autorisation signée des parents).
- o **Prendre le bus** du Conseil Général.
- o **Rejoindre l'accueil de loisirs** avec les animateurs périscolaires.

**FICHE D'INSCRIPTION
À RENDRE IMPÉRATIVEMENT AVANT
LE VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2017**

Nouvelles Activités Périscolaires PÔLE D'AGENCOURT

Accueil périscolaire

Programme du 1^{er} trimestre
OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2017

Responsable de l'accueil : Christine Secula

Contacts : 03 80 40 40 62
perigilly@paysdenuitssaintgeorges.com

Adresse : Accueil de loisirs périscolaire de la Vouge
8 route Eiffel
21640 Gilly Lès Citeaux

ACTIVITÉS DU MARDI

M1

ÉCLAIRE TA MAQUETTE

Viens découvrir l'univers électrique en créant une maquette.



CP à CM2

Avec Maela
18 places

Activité libre
1h30

ACTIVITÉS DU VENDREDI

V1

À LA DÉCOUVERTE DU STOP MOTION

Conçois ton propre film d'animation avec écriture, création des décors, prise de vue, montage...



CP à CM2

Avec Maela
18 places

Activité libre
1h30



FICHE D'INSCRIPTION NAP

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU PÔLE DE LA VOUGE - AGENCOURT

L'enfant :

Nom :

Prénom :

Enseignant : Classe :

*Choix des activités (CP à CM2): **

MARDI :

M1 Éclaire ta maquette

VENDREDI :

V1 À la découverte du Stop Motion

*Après les NAP (à 17h00)? **

Le MARDI, mon enfant :

est récupéré par un responsable légal.

est autorisé à rentrer seul.

prend le bus du Conseil Général.
précisez :

Le VENDREDI, mon enfant :

est récupéré par un responsable légal.

est autorisé à rentrer seul.

prend le bus du Conseil Général.
précisez :

** Merci de cocher l'activité choisie et le mode de sortie, pour les deux jours d'activités.*

**À RENDRE IMPÉRATIVEMENT AVANT
LE VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2017**